

Kairos Europe (Wallonie-Bruxelles)

Avenue du Parc Royal, 3

1020 Bruxelles ; tél. 02 762 39 20

francois.gobbe@belgacom.net

guindja@yahoo.fr ; 0487 36 01 52

! courrier désormais accessible sur : www.kairoseuropa.de

cliquez => Français



Courrier n°29 – mai 2011

Austérité pour les uns - Profits pour d'autres, Compétition pour tous : l'Europe choisit !

- ▶ Secret bancaire, vous avez dit secret bancaire ? (F.Gobbe) p.2
- ▶ La crise où en est-on ?
 - ↳ Nous ne sommes pas sortis du bois ! (J.Stiglitz) p.3
- ▶ Les réponses européennes à la crise :
 - ↳ La commission européenne et la crise financière (Susan George) p.5
 - ↳ De quoi l'austérité est-elle le nom ? (CEO) p.7
 - ↳ Après le sommet européen des 23-24 mars (CES) p.8
 - ↳ Un tableau des coupes et réductions sociales (CES) p.9
 - ↳ Une réaction au pacte de compétitivité (Joint Social Conference) p.12
 - ↳ La création d'un Greenpeace de la finance : le « Finance Watch » p.14
- ▶ Le droit à l'eau :
 - ↳ L'appel de Dakar pour « Marseille mars 2012 » p.15
 - ↳ Lettre à l'occasion de la journée mondiale de l'eau du 22 mars p.16
- ▶ Les guerres impérialistes coloniales françaises d'occupation ont repris ! p.18
(P.Guindja)
- ▶ Nucléaire :
 - ↳ Donner la parole à la population - carte blanche p.23
 - ↳ Tchernobyl : déni passé, menace future ? (éd. Racine - Marc Molitor) p.24
- ▶ Lettre à propos du licenciement de Daniel Lhost (Bernard Hayette) p.25
- ▶ La campagne des réseaux FAN et RJF continue... p.26
 « NE LAISSEZ PAS S'ÉCHAPPER LES GROSSES FORTUNES »
 Nouvelle action, mardi 31 mai à 14 heures – Mont des Arts – près de la FEB !
 Sur le site www.lesgrossesfortunes.be, une présentation powerpoint explique
 la campagne et ses objectifs chiffrés

Ce courrier a été réalisé par

Jo Bock, Nadine Dehaes, François Gobbe et Pierre Guindja.

Il n'a été possible qu'avec vos soutiens, encouragements, et communications. Vous pouvez nous aider à l'aide du bulletin de versement ci-joint ! Merci à tous d'avance.

« Secret bancaire », vous avez dit **Secret bancaire** »?

François Gobbe

Les chambres belges et le gouvernement en affaires courantes (donc une majorité MR-PS-VLD-CDNV) se sont accordés finalement sur un **« accord d'assouplissement du secret bancaire »**. Ce pas en avant est-il grand ou petit ? **Ne ferme-t-il pas pour longtemps la porte aux espoirs des démocrates de voir une égalité et une justice fiscale exister dans notre pays** comme le Réseau pour la justice fiscale et l'Appel des 600 avant lui, le réclament depuis maintenant plus de 20 ans ?

D'un point de vue positif, on peut saluer le subit mouvement de nos hommes politiques après des années d'immobilisme. Mais on doit tout de suite rappeler que si « les affaires courantes » (et le ministre Reynders) ont bougé, **c'est contraint et forcé**. C'est parce que la crise étant passée par là, l'OCDE a mis la Belgique sur sa liste grise des paradis fiscaux à l'instar de la Suisse ou du Luxembourg. Il convenait donc pour en sortir définitivement, pour rassurer les investisseurs et réussir l'examen par les « pairs » de l'OCDE, notamment **d'adapter la législation belge** aux demandes externes en matière de levée du secret bancaire. Pas question pourtant avec une telle majorité (comprenant le MR et le VLD) de biffer le secret bancaire fiscal (tradition patriarcale vieille de plus de cent ans), seulement pouvait-on l'assouplir... ! **La notion de transparence des avoirs financiers, liée à un répertoire des valeurs mobilières ou de cadastre accessible à l'administration** comme les revenus du travail (fiche 281), du parc immobilier ou des voitures existantes, restera donc inconnue. En se coupant dès le départ d'informations bancaires, on se coupe essentiellement des produits de la fraude qui passent pour une bonne part par ces comptes.

La Commission parlementaire de la Grande fraude fiscale étant passée par là et ses recommandations, **il convenait de faire face à la fraude**. C'est donc par rapport à cette lutte et sa pente judicario-fiscale (et son habillage !) que le projet de réforme s'est orienté, aidé il faut le dire par les échecs retentissants de la KBLux ou autres QFIE qui ne peuvent que heurter le citoyen, déjà refroidi par les cadeaux accordés pour le renflouement des banques et le climat d'austérité qui lui est imposé. Un pas a donc été fait en direction de la transparence et de l'équité fiscale, avec la création **d'une centrale des comptes gérée par la Banque nationale (base de données) accessible sur « indices de fraude » principalement**.

Elle contiendra l'identité des titulaires ou co-titulaires des comptes bancaires et les contrats; les « mandataires » (donnant possibilité à des prête-noms, hommes de paille...) ne semblent pas devoir à ce jour être inclus dans cette communication. Les interprétations de la loi concernant l'accès « juridiquement valide » à cette centrale restent ambiguës. Les moyens et gros fraudeurs pourraient dans bien des cas continuer en toute impunité, notamment par le « confessionnal » réclamé par le VLD, voir par une nouvelle amnistie fiscale réclamée en compensation par la droite. On le comprendra aisément en matière de secret bancaire: **« l'enfer réside dans les détails »**. La motivation et le nombre de personnes affectées aux tâches de contrôle au Ministère des Finances est aussi un des paramètres essentiels, quand on sait qu'en matière de contrôle des sociétés, un fonctionnaire sur neuf est réellement détaché aux tâches de vérification sur le terrain. **Les modalités** de cette « loi d'assouplissement » sont centrales pour son efficacité réelle. C'est pourquoi dans l'attente de celles-ci, nous ne pouvons que nous mettre en « prudente expectative ». Une évaluation annuelle de cette loi est prévue en Commission des Finances, donc doit-on dire :

WAIT AND SEE. A quand un pas suivant en matière de secret bancaire et lequel ??????

La crise ?...Nous ne sommes pas encore sortis du bois... !

« Les paradis fiscaux existent seulement pour contourner les normes »

Joseph Stiglitz – (India Today 25/02/11)

...L'Etat doit superviser les infrastructures, l'éducation, la santé, la technologie et un ensemble qui concerne la sécurité. L'Etat doit réguler le secteur financier, l'environnement et la concurrence.

La grande leçon de la crise de 2008 a été qu'il est dangereux pour le gouvernement de ne pas assumer ces fonctions. Il y avait un **mythe que le gouvernement est fondamentalement inefficace et doit donc être tenu à l'écart de la production économique**. La crise a détruit ce mythe. Aucun gouvernement n'a jamais gaspillé autant de richesses que ne l'a fait en quelque mois le secteur financier américain. C'est le plus grand gaspillage de l'histoire de l'humanité, à l'exception des guerres. La question devrait être revue sans les énormes partis pris existants.

Quelle est votre évaluation concernant la reprise économique mondiale ?

Nous ne sommes manifestement pas sortis du bois. **Le monde est divisé. Les marchés émergents eux, sont sortis d'affaire**. Ils font face à des problèmes comme l'inflation ou la surchauffe mais ils ont retrouvé leur situation de base d'avant la crise.

Mais aux USA, un travailleur sur six cherche à trouver un emploi plein temps et n'arrive pas à le trouver. Un américain sur sept a des coupons alimentaires. Ce n'est pas une société en reprise économique. Les revenus aujourd'hui de la plupart des américains sont plus bas qu'ils n'étaient il y a 12 ans. Nous n'avons pas réglé la plupart de nos problèmes. Les banques font des bénéfices parce qu'elles ont reçu des aides énormes du gouvernement. On peut s'attendre à ce que 2 millions d'américains perdent la propriété de leur maison venant s'ajouter au 7 millions qui l'ont perdue par saisies. Les excès de levier persistent dans le système du crédit.

Est-ce que le système financier peut causer une autre crise mondiale ?

Il est clair que nous n'avons pas réformé suffisamment en profondeur le système financier. Donc, la réponse est sans ambiguïté, oui. D'une certaine manière, les choses sont pires. Vu la manière dont les banques ont été renflouées, les prises de risque exagérées (moral hazard) s'en sont trouvées augmentées. Les banques sont devenues encore plus grosses, plus concentrées.

Qu'est ce qu'un « monde divisé » signifie pour la mondialisation ?

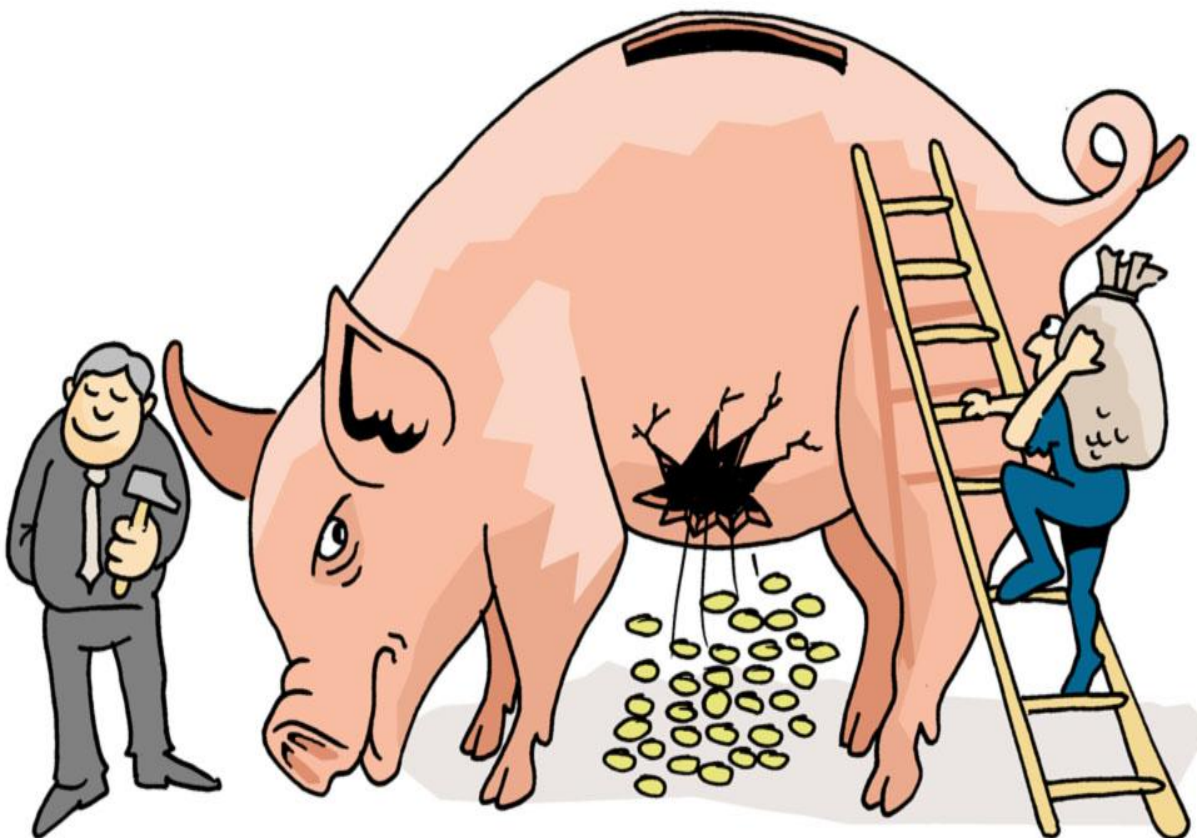
La mondialisation a déjà évolué de diverses manières. Nous avons appris qu'une crise traverse les frontières et aussi que nous ne pouvons nous en remettre à une bonne réglementation valable pour un seul pays ... Un grand changement s'est passé il y a 6 mois avec les décisions de la Réserve Fédérale américaine. Elles ont mené à des afflux de capitaux dans les marchés émergents. Et ceux-ci n'en voulaient pas. La réponse a été que la plupart de ces pays ont décidé d'instaurer des contrôles de capitaux. Cela veut dire que **le monde a évolué en direction d'un marché des capitaux beaucoup plus fragmenté**.

On estime que 500 milliards \$ sont placés par des contribuables Indiens dans des paradis fiscaux. Est-ce souhaitable et possible de les rapatrier ?

Dans le cas de l'Inde, le problème est très grave. Le G-20 a reconnu que les paradis fiscaux sont nuisibles pour l'économie mondialisée. Les pays industrialisés avancés se sont focalisés sur la question de la perte en recettes fiscales qui en découle, mais pour des pays émergents comme l'Inde les problèmes sont pires. Parce qu'évidemment ils ont besoin eux aussi de recettes fiscales et même davantage, mais aussi parce que les paradis fiscaux sont des lieux de

corruption. L'argent lui-même est contaminé par l'illégalité. Il me semble qu'il faudrait une pression concertée pour les fermer. Les paradis fiscaux n'ont pas d'utilité sociale. Ils existent seulement pour contourner les lois. Ils minent la bonne gouvernance.

Les pays industriels avancés pourraient fermer les paradis fiscaux en une nuit, s'ils interdisaient à leurs banques de traiter avec ces territoires qui ne pourraient dès lors plus fonctionner. Dans le contexte du financement des activités terroristes, les USA ont montré que lorsqu'on le voulait, on pouvait interdire complètement les transferts suspects. **Mais le fait que l'on n'ait choisi de ne rien faire concernant la corruption et l'évasion fiscale montre, en un certain sens, la corruption de l'ensemble du processus...**



La commission européenne et la crise quelques réflexions de Susan George¹

Le but de la Commission visant à fournir des mécanismes susceptibles de faire face aux crises financières et de faillite de banques est admirable mais, selon moi, omet un point crucial. La vraie fonction en matière de leadership européen et de réglementations devrait être de prévenir l'arrivée de telles crises et faillites !

Il est maintenant reconnu que **la crise de 2008**, dont les foyers ont été les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais dans lesquelles les banques continentales européennes ont été largement impliquées, **a été la conséquence essentiellement de deux décades de déréglementation** qui l'avaient précédée. Le lobby bancaire américain avait été capable d'obtenir l'élimination d'au moins une douzaine de réglementations qui avaient entravé jusque-là l'expansion de l'industrie financière. Il vaudrait la peine que les européens consacrent toute leur attention au rôle de chacune de celles-ci durant la crise qui s'en est suivi.

En particulier, la suppression en 1998 du « Glass Steagle Act » qui, depuis 1933 avait séparé les **banques de dépôts et les banques d'investissements** et donné une certaine stabilité au système américain, a permis le développement du syndrome de la taille des banques (Trop grosses pour faire faillite). Les banques sont entrées dans une frénésie de fusions et d'acquisitions et étaient bien conscientes que l'importance systémique des conglomérats financiers ainsi créés exigerait du « prêteur en dernier ressort » - çàd les gouvernements - d'intervenir si leurs paris s'avéraient fumeux.

Nous en connaissons les conséquences : selon un rapport de Haldane et Alessandri (Banque d'Angleterre 2009)², **le total des débours en prêts, subventions, garanties accordés aux banques américaines, britanniques et européennes a été de 14.000 milliards \$**. La nécessité de prendre à leur compte ces énormes dettes bancaires, comme il est aussi bien connu, a précipité plusieurs Etats membres de l'Union européenne dans des crises de dettes souveraines.

Aussi à mes yeux, le cadre de réglementation proposé par la Commission ne va pas assez loin pour mettre à l'abri les citoyens et les entreprises européennes.

Des plans de faillite graduelle pour les banques importantes (Living wills) et d'autres mesures du même type sont toutes admirables, mais l'Europe devrait d'abord dans ce domaine se montrer rigoureuse : par des séparations de type Glass-Steagle, de sorte que les mauvaises décisions des banques d'investissement ne puissent contaminer les dépôts des clients. **Les transactions « hors-bilans » et celles qui s'appuient sur le « shadow banking »** devraient être interdites. Beaucoup de **marchés des dérivés**, notamment ceux des produits alimentaires, devraient être interdits. **Les effets de leviers devraient être supervisés**. Quand une banque peut emprunter 35 à 40 euros ou plus, pour un euro dans ses réserves, nous allons au-devant de quelques problèmes...

¹ D'après un mail de Susan George – 1 mars 2011 - www.tni.org/susangeorge - livre récent : « Leurs crises, nos solutions », Albin Michel 2010

² Banking on the State – Andrew G.Haldane et Piergiorgio Alessandri – (20pp), contribution à la 12^e International Banking Conference « The International Financial Crisis : Have the Rules of Finance Changed ? » - 25 septembre 2009

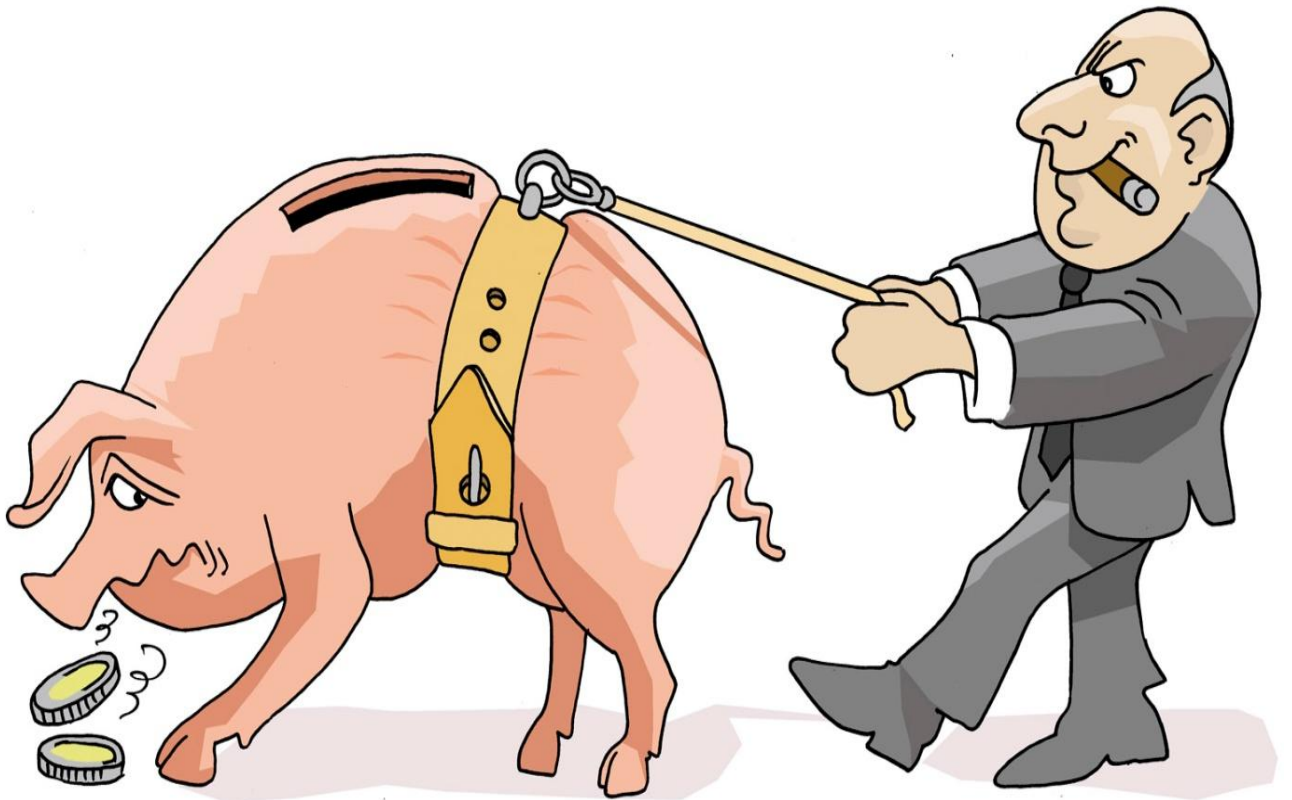
Dans les années 50 et 60, la moitié des investissements étaient placés dans du « papier » – actions, obligations et autres produits financiers – et l’autre moitié dans la production de biens et services réels qui produisaient de l’emploi et des recettes pour le budget de l’Etat par les impôts. **Maintenant la proportion est d’environ 80 % pour le papier et 20% pour l’économie réelle.**

Beaucoup de transactions financières n’ont absolument **aucune valeur réelle économique ou sociale**, elles servent simplement à produire un bénéfice pour la société ou la personne qui réussit à inventer le produit financier le plus compliqué. Nous avons besoin **d’une très petite taxe sur les transactions financières (TTF)** d’un millième par exemple, qui pourrait contribuer à soutenir les systèmes sociaux des membres de l’Union et réduire les émissions qui contribuent au réchauffement climatique. Nous avons **besoin d’euro-obligations...** et ainsi de suite.

Aujourd’hui nous avons besoin d’une Commission qui prenne au sérieux le probable retour d’une crise financière, vu la déréglementation persistante, et qu’elle fasse quelque chose à ce propos. Les propositions actuellement sur la table n’envisagent rien de ce type.

Susan George Ph D

Née aux Etats-Unis, citoyenne française et européenne



De quoi l'austérité est-elle le nom ?

Corporate Europe Observatory – en ligne le 14 avril 2011

Des politiques inefficaces et antisociales

On explique souvent que **les dévaluations** qui ont eu cours dans les années 70 revenaient pour un pays à faire payer aux autres ses propres difficultés économiques (en dopant artificiellement ses exportations) et que l'euro devait permettre de prévenir de tels comportements non coopératifs. L'euro a pourtant introduit un nouveau type de comportement non coopératif qui profite principalement à l'Allemagne, dans la mesure où, au sein de la zone euro, l'économie la plus performante devient encore plus forte si les économies plus faibles ne peuvent plus dévaluer.

Pour être plus précis, **cela bénéficie aux exportations de l'Allemagne et surtout à ses industriels. Pour les salariés, la position privilégiée de l'Allemagne est une véritable malédiction.**

Peu de pays en Europe ont procédé à de telles réductions de salaires que l'Allemagne.

Les bulles spéculatives, telles que les bulles immobilières, peuvent elles-aussi être considérées comme un effet de l'Union monétaire. **Avec un taux d'intérêt identique en Allemagne et dans les économies de la périphérie**, le taux a tendance à s'avérer trop élevé en Allemagne, et trop bas en Irlande ou en Espagne. Dès lors, **des quantités considérables ont été prêtées par les banques, non pas pour l'investissement productif, mais pour la spéculation immobilière.**

Des « cures » inefficaces contre les déséquilibres

De telles critiques des contradictions de l'euro ne sont pas nouvelles. Elles sont par ailleurs largement partagées : il s'agit en fait d'une des raisons pour lesquelles **une union monétaire nécessite une union budgétaire pour fonctionner correctement. D'importants transferts sont nécessaires, du « centre » vers la « périphérie » afin de résorber les déséquilibres.** C'est pourquoi les critiques et les partisans de l'Union monétaire ont toujours scruté avec attention le moment où l'union budgétaire serait enfin à l'ordre du jour. Ce moment est arrivé avec la crise de l'euro.

De fait, une des solutions possibles pour la mise en oeuvre d'une politique économique commune et une coopération fiscale et budgétaire est en passe de prendre forme. Mais pas sous la forme de transferts du centre vers la périphérie, ou d'un ajustement au niveau des économies les plus fortes. En effet, **on pourrait très bien décider que, pour ne pas écraser les économies de la périphérie, l'Allemagne augmente la demande intérieure en augmentant les salaires. Mais une telle option a été récusée par le Conseil.** La solution qui a été actée, consiste au contraire pour les pays déficitaires de tenter de « rattraper » les pays du centre en procédant à de violentes réformes économiques³

Plus important encore, les propositions faites par la Commission se basent sur l'idée que **les coupes dans les salaires et dans la consommation à la périphérie de la zone euro vont améliorer la compétitivité et la croissance.** Mais, même en laissant de côté les conséquences sociales dans les pays concernés, la crise économique qui a suivi la crise financière de 1929 illustre le caractère spécieux de tels arguments. Les mesures d'austérité, les coupes budgétaires et réductions salariales avaient alors entraîné la déflation, suite à la baisse des prix due à une baisse de la production et de la croissance entraînant une crise encore plus profonde.

Ce point de vue est celui de la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

Nous sommes en profond désaccord avec l'analyse dominante au sein de l'UE qui présente l'austérité comme un chemin vers le rétablissement de l'économie. Il pourrait s'agir en fait d'un chemin vers la ruine. Il y a deux ans de cela, les gouvernements de l'UE ont tenté de restimuler leurs économies. Mais maintenant, on peut les entendre freiner de plain-pied, faire marche arrière et revenir à l'orthodoxie financière. Tout le monde coupe dans les budgets, même les pays les plus forts, les salaires réels chutent, les retraites sont réduites ; tout cela pèse sur la demande en biens et services. Une telle doctrine économique pro-cyclique risque de nous faire replonger dans une profonde récession ».

³ <http://ellynn.fr/dessousdebruxelles/spip.php?article143#nb3>

Après le sommet européen des 23-24 mars 2011 : A quand une gouvernance économique positive... ? (CES)

... Il demeure implicite que, dans l'avenir, la modération salariale ou la déflation seront au cœur de la stratégie (européenne) Les chefs de gouvernement de la zone euro veulent « revoir les accords de fixation des salaires et, le cas échéant, le degré de centralisation dans le processus de négociation, et les mécanismes d'indexation. » De plus, ils veulent des « réformes du marché de l'emploi pour encourager la flexicurité... » et la limitation des régimes de retraite anticipée.

John Monks, Secrétaire général de la CES, a déclaré : « La gouvernance économique européenne contient de graves omissions. Sur les salaires, il n'est pas fait mention des niveaux croissants d'inégalité, de l'écart qui se creuse sans cesse entre les riches et les pauvres, les cadres et les autres, ni des banquiers et de leur appétit gargantuesque pour les bonus élevés ; il y a un rejet implicite de l'inflation ou de la comparabilité en matière de négociation des salaires ; il n'y a pas de reconnaissance de la détérioration des contrats d'emploi de nombreux travailleurs causée par la croissance du travail précaire, ce qui discrédite le terme de "flexicurité". C'est la raison pour laquelle nous nous sommes mobilisés dans plusieurs villes européennes afin de réclamer un Pacte en faveur de plus d'équité et d'égalité et contre l'austérité...»

La CES se félicite de l'intérêt manifesté par la mise en place de taxes sur les transactions financières, l'émission d'euro-obligations afin de restreindre la spéculation et de financer un plan européen de relance, et l'élaboration de politiques industrielles dynamiques. John Monks a ajouté : « J'espère que cette situation évoluera de manière rapide et constructive mais on aura davantage besoin de ce type de gouvernance économique positive, et pas seulement d'une gouvernance d'austérité ».

- ▶ Résolution de la CES sur la Gouvernance économique européenne : <http://www.etuc.org/a/8478>
- ▶ **Benchmarking Working Europe 2011** (22 mars) : une analyse de l'Europe 2020 – Cette stratégie illustre le tournant de l'UE qui au lieu de chercher à éviter de nouvelles dépressions à l'avenir ou à prévenir une grande dépression, à laquelle les experts ne croient plus, s'est tournée avec « L'Europe 2020 » vers des corrections des conséquences pour les finances publiques de la crise financière. Les réformes proposées soulignent les consolidations budgétaires, les corrections des déséquilibres macroéconomiques avec la nécessité de tenir les salaires sous contrôle et les corrections des asymétries des comptes courants. <http://www.etui.org.research/Publications/Regular-publications/Benchmarking-...>



Pays	Mesures	Emploi public	Protection sociale	Retraites	Services publics
France	45 milliards de coupes (2010-2014) / 11 milliards par an	100.000 postes de fonctionnaires supprimés = 5% de l'effectif, seul 1 fonctionnaire sur 2 remplacé en 2009-11)	1,5 milliards de coupes dans la sécurité sociale. 1 milliard d'économies grâce à la mise en place du RSA	L'âge de la retraite passe de 60 à 62 ans (1,5 milliard par an)	3 milliards d'économies aux autorités publiques
Espagne	15 milliards (2010-2011) de coupes. Objectifs : passer de d'un déficit de 11,1% du PIB à 3% en 2013 par l'Accord social et économique (ASE)	13.000 postes de fonctionnaires supprimés. Réductions salariales de l'ordre de 5%	Les allocations dépendance baissent de 5,2%. Allocations logements baissent de 19,3%. Allocation de naissance (2500€) supprimée. Allocations de chômage longue durée (426€) et de fin de droit (420€) supprimées.	Le niveau des pensions est en moyenne réduit de 10%. La retraite à 67 ans, et la durée minimale passage de 15 à 25 ans. Report de la retraite anticipée de 61 à 63 ans	budget infrastructure de 7%. Deux ministères de développement économique de dépenses dans la Privatisation de 4 milliards de la loterie nationale.
Italie	24 milliards (2010-2011)	Blocage du budget salarial de la fonction publique pour la période 2011-2013. Coupes salariales.	Coupes dans les budgets des aides aux familles (qui passe de 185M€ à 52M€) et à la jeunesse (de 94,1M€ à 33M€). Le fonds social pour les régions est aboli (187M€)	Augmentation prévue de l'âge de départ à la retraite, qui sera recalculé tous les trois ans de manière automatique vis-à-vis de l'espérance de vie.	le budget du ministère de l'éducation est réduit de 418M€ milliard en 2012
Allemagne	Plan d'économies de 80 milliards d'ici 2014 ; 10 milliards (2010-2011), 18,6M en 2012, 23,6 (2013) et 26,5M (2014)	10000 à 15000 postes de fonctionnaires supprimés d'ici à 2014. Baisse des salaires de 2,5% par la suppression de primes annuelles	20,5 milliards d'économie d'ici à 2014 pour politique d'emploi. Suppression d'allocations de chômage de longue durée, de logement. Suppression des allocations familiales ménages aisés	La subvention fédérale pour les retraites des chômeurs de longue durée est supprimée. Proposition augmentation à 67.a.	Les transferts sociaux sont réduits de 15 milliards
Irlande	Déjà 3 plans d'austérité, à hauteur de 14,5 milliards d'€. Le gouvernement prévoit 15 milliards sur les 4 prochaines années.	Baisse des retraites et salaires pour les fonctionnaires (à hauteur de 5 à 15% selon les salaires). Moratoire sur l'embauche publique. 25000 postes de fonctionnaires supprimés (10% des effectifs de la fonction publique). Salaire maximum pour le public.	Baisse des allocations familiales et chômage avec chômage qui a triplé passant de 4,3% (fin 2006) à 13,9%.	Proposition pour une hausse de l'âge de départ à la retraite à 66 ans d'ici 2014.	Augmentation de l'université. le budget des ressources des collèges
Angleterre	98 milliards d'€ d'ici 2015... 17% des dépenses publiques.	330000 postes de fonctionnaires supprimés sur les 5 prochaines années. Sous-traitance pour les services publics. Blocage des salaires pour deux ans. Moratoire sur les embauches prévu pour 2011.	7 milliards de coupes dans les budgets de sécurité sociale, en plus des 11 milliards annoncés à la mi 2010. Proposition de réformes des allocations chômage. Contrôles renforcés pour les allocations d'invalidité et familiale. Allocations logement réservées aux familles modestes.	Proposition d'augmenter l'âge légal de retraite à 66 ans d'ici 2020. Augmentation des cotisations prévue pour 2014/2015.	30% de réductions des collectivités locales police, la justice, diminués. Les franchises augmentent dans
Portugal	plan d'austérité sur salaire et protection sociale	Réductions salariales pour les salaires supérieurs à 1500€ brut. Réduction en moyenne de 5%. Les salaires sous 1500€ sont bloqués. Moratoire sur les embauches (total : 1,36 milliards d'€).	1,5 milliards de coupes dans la sécurité sociale et l'assurance santé. Coupes dans les allocations chômage et famille.	Blocage des pensions en 2011.	1 milliard d'euros du ministère de l'éducation pour le budget de la pauvreté.
République tchèque	plan d'austérité via procédure d'urgence au parlement.	Coupes de 10% en moyenne dans les salaires de la fonction publique. Les primes d'ancienneté sont remplacées par des primes de productivité : certains salariés peuvent perdre jusqu'à 30% de leur salaire.	diminution de 60% des indemnités maladies. Allocations chômage et logement très réduites.		20% de réduction des régions.

Pologne	Mesures d'austérité malgré la relative bonne santé de l'économie (ralentissement de la croissance)	salaires de la fonction publique bloqués en 2011, sauf pour les enseignants. 10% des emplois publics supprimés			
Roumanie	plan d'austérité très strict pour l'obtention d'un plan de sauvetage (prêt de 20 milliards par UE et FMI.)	Réductions salariales de 25%. Suppression de 100000 fonctionnaires en 2010, 150000 prévus en 2011. En tout, on prévoit 250000 suppressions de postes. Le 13ème mois est supprimés. Les augmentations de salaires sont annulées.	Prestations sociales réduites de 15%	L'âge de départ à la retraite est augmenté à 65 ans d'ici 2030. Réformes des régimes spéciaux. Pensions bloquées en 2011.	
Grèce	Prêt de 110 milliards accordé par le FMI et l'UE ; le gouvernement doit mettre en place un très lourd plan d'austérité. (mai 2010)	blocage des salaires publics d'ici à 2014. 20% de coupes salariales en moyenne. Abolition de nombreuses primes.	Proposition de réductions des allocations sociales en 2011.	Coupes dans les pensions (en moyenne 7%). Le nombre d'années travaillées passe de 37 à 40 ans. L'âge de départ à la retraite sera lié à l'espérance de vie.	Coupes dans l'édu hôpitaux et collec diminuées. Près d pour le ministère Privatisations de (avril 2011)
Belgique	budget de rigueur : 3,6% déficit pour 2011 dépassant les demandes de l'Europe ; affaires courantes et nécessité de trouver 20 milliards € dans les années à venir	Accord interprofessionnel avec Norme salariale quasi-nulle: + 0,3% ;	Petits cadeaux de liaison au bien-être : pensions minimum ; primes en invalidité : 200 euros...		

(adaptation et mise à jour d'après : Confédération Européenne des Syndicats)



Le pacte européen de compétitivité est inacceptable Il y a des alternatives ! Nous lutterons pour les affirmer.

Communiqué de presse

1. Ces 10 & 11 mars une centaine de représentant-es de syndicats nationaux ou européens, d'ONG et de réseaux sociaux, provenant de 15 pays de l'UE (tant de l'Est que de l'Ouest), se sont réunis pour la première « **Conférence Sociale de Printemps** ». Cette conférence visait à rassembler largement syndicats et mouvements sociaux altermondialistes, écologistes, de défense des droits humains et de lutte contre la pauvreté, chaque année avant le Sommet de Printemps de l'Union européenne, pour affirmer les priorités pour une Europe plus sociale, plus écologique et plus démocratique. L'Europe doit honorer tous ses engagements en matière de droits fondamentaux. (L'esprit et les objectifs de ce processus sont rappelés sur le site www.jointsocialconference.eu) Une déclaration finale (« L'Europe que nous voulons ») complétée d'un **programme d'actions** a été publiée pour être débattue dans nos organisations et dans l'espace public.

2. L'ensemble de ces organisations rejette catégoriquement les orientations du « pacte de compétitivité » négocié de façon totalement anti-démocratique ; ce type de gouvernance économique constituerait une véritable **déclaration de guerre aux peuples d'Europe, aux travailleurs, aux pensionnés, aux services publics et à leurs usagers**, et en fin de compte à tout ce qui fait la valeur du modèle social européen.

Cette crise n'est pas un simple accident : elle confirme l'impasse que constitue un modèle de développement basé sur la croissance à n'importe quel prix, la consommation à outrance, et l'exploitation effrénée de la nature et des travailleurs. Ce ne sont pas les travailleurs qui ont causé la crise, et c'est eux qui en ont été jusqu'ici les victimes. Ça suffit ! La situation budgétaire critique des pays de l'UE doit être rencontrée autrement :

a. **Par une fiscalité juste**, qui, à l'inverse de la tendance actuelle, pèse davantage sur les gros revenus et sur les revenus financiers que sur les travailleurs (retour à des taux progressifs, taxe européenne sur les transactions financières, suppression des paradis fiscaux, instauration d'un minimum européen sur l'impôt des sociétés)

b. **Par un audit des dettes publiques des pays de l'UE** : nous n'acceptons pas de condamner l'avenir d'une ou plusieurs générations de citoyens à cause d'une dette qui est largement celle des spéculateurs et du système financier.

3. Le « pacte » de MM Barroso et Van Rompuy exercerait une énorme pression à la baisse sur les **salaires** :

a. En empêchant qu'ils suivent régulièrement le coût de la vie

b. En démantelant la négociation collective par des clauses d'opting out

c. En augmentant encore la flexibilité, la précarité et le chômage

Ceci alors que les salaires (notamment dans les services publics et dans les pays de l'Europe centrale et orientale) ont déjà connu des baisses très importantes dans plusieurs pays. Dans beaucoup de pays, le nombre de travailleurs pauvres a augmenté rapidement. Les entreprises réalisent de nouveau des profits très importants, et paient de moins en moins d'impôts

Nous savons que la crise de 2008 résulte dans une large mesure d'un partage des richesses défavorable aux salaires, et d'une accumulation excessive de profit

Notre alternative : une économie respectueuse de la planète, tournée vers le plein emploi, par un meilleur partage des richesses et des emplois, où tous les travailleurs puissent compter sur des salaires décents, négociés collectivement.

Les salaires horaires doivent augmenter en fonction des prix et de la productivité. De tels salaires sont la base de la sécurité d'existence individuelle, mais aussi de tous les systèmes de protection sociale et de services publics.

Ce « pacte » diminuerait le montant réel des pensions (par des baisses de taux, par le relèvement de l'âge, par des coupes dans les régimes publics de pension). Pour leur retraite, les travailleurs seraient renvoyés soit à la misère, soit (pour les mieux payés) au casino coûteux des pensions privées par capitalisation.

Des pensions légales par répartition à un niveau suffisant sont finançables, sans relèvement de l'âge de la retraite.

Face à cette déclaration de guerre contre les droits fondamentaux, gouvernements, parlementaires et mouvements sociaux doivent se positionner clairement.

Tous les mouvements et organisations présents à la conférence sociale approuvent pleinement le programme de la semaine d'actions annoncée ce jour par la CES, et l'euro-manif convoquée à Budapest ce 9 avril. **Au-delà, il s'agit aujourd'hui de construire un réseau de solidarité et des mobilisations européennes massives et pérennes permettant de bâtir les rapports de forces nécessaires contre cette offensive sans précédent sur les droits des peuples et des travailleurs.**

Dans les semaines qui viennent, et tout au long de 2011, ils se mobiliseront à tous les niveaux (local, national, européen et globaux - G8 & G20). Ils soutiendront aussi les luttes contre les privatisations, et la défense des biens communs, comme par exemple la mobilisation pour reconquérir le contrôle public sur l'eau en Italie (notamment la marche du 26 mars à Rome).

Le Parlement européen aura à un rôle important à jouer. Dans chaque pays, nos organisations mettront leurs euro-parlementaires nationaux sous surveillance : les citoyens, les travailleurs et les allocataires sociaux doivent savoir qui sont leurs adversaires et qui sont leurs alliés.

Conférence Sociale de Printemps 2011, Bruxelles le 11 mars -contact : Felipe Van

Keirsbilck
CSC - Belgique
+32 478 29 59
50 -
<http://www.cne-gnc.be/>



Karlos Callens – argumentaire
RJF-FAN ;
www.lesgrossesfortunes.be

Le « Greenpeace » de la finance est né : Finance Watch

Bruxelles, 9 Avril, 2011: **Finance Watch a rendu public aujourd'hui le nom des organisations fondatrices du mouvement.** Finance Watch est une nouvelle ONG ayant comme mission de développer une expertise et un plaidoyer en vue d'améliorer la qualité de la réglementation financière.

Près de 30 organisations, ONG, organisations syndicales, associations de consommateurs, instituts de recherche et associations d'épargnants participeront à Finance Watch en tant que membres fondateurs. Beaucoup de ces organisations fédèrent elles-mêmes un nombre important d'entités membres (Confédération Européenne des Syndicats, Transparency International, Oxfam, Bureau Européen des Unions de Consommateurs, UNI Europa, FAIDER, SOMO, Tax Justice Network Secretariat...) ce qui confère à Finance Watch le poids nécessaire pour créer les conditions d'un débat équilibré avec l'industrie financière et son lobby. A cette liste initiale viendront s'ajouter dans les semaines qui viennent d'autres organisations importantes ainsi que des membres dits qualifiés qui rejoindront Finance Watch à titre individuel pour leur expertise et leur expérience. La liste des membres qualifiés sera rendue publique au cours du mois de mai.

Quelles sont les prochaines étapes ?

L'association Finance Watch est actuellement en cours de création. Il s'agira d'une Association Internationale Sans But Lucratif de droit belge. L'assemblée constituante se tiendra au cours du mois de juin. Elle permettra la nomination du conseil d'administration, du comité d'éthique ainsi que des responsables de l'association. La nouvelle ONG commencera son travail au cours de l'été.

Finance Watch, c'est quoi ?

Lancé en juin 2010 par 22 eurodéputés en charge de réglementer les marchés financiers et les banques, et rejoints depuis par près de 200 députés et élus européens et nationaux, Finance Watch était initialement un appel à la société civile pour qu'elle crée une organisation non gouvernementale capable de développer une contre-expertise sur les activités menées sur les marchés financiers par les principaux opérateurs (banques, hedge funds, etc.).

Finance Watch fonctionnera avec **une équipe d'une douzaine de professionnels spécialisés sur les questions financières, la communication et le lobbying.** Son travail consistera à développer une expertise sur les questions de réglementation financière ainsi qu'à développer un plaidoyer (communication et lobbying) sur le sujet.

Pourquoi Finance Watch ?

Finance Watch part du constat que la fonction financière est essentielle pour la société et qu'elle possède une dimension d'intérêt général forte.

De nombreuses associations, ONG ou organisations syndicales (et notamment les membres de Finance Watch) développent dès aujourd'hui un plaidoyer sur des questions financières mais ces organisations ont conscience de la nécessité de rendre ce plaidoyer plus systématique et de l'impératif d'être présentes sur le terrain du lobbying. La situation actuelle est caractérisée par une asymétrie considérable où, très souvent, seuls les arguments en faveur des intérêts de l'industrie financière semblent être entendus. Cette situation constitue un danger pour la démocratie car elle favorise soit une réponse politique trop faible au regard des enjeux soit une réponse politique fondée sur l'émotion et le populisme.

L'objectif de Finance Watch est de mettre fin à cette asymétrie et de faire prendre en compte la dimension de l'intérêt général dans le débat sur l'organisation de l'activité financière.

Contact: Thierry Philipponnat + 33 6 08 61 48 87

APPEL DE DAKAR POUR LE FORUM ALTERNATIF MONDIAL DE L'EAU A MARSEILLE EN MARS 2012

En juillet 2010, la reconnaissance par les Nations Unies de l'accès à l'eau pour tous comme un droit humain fondamental a constitué une consécration historique pour les luttes menées depuis des années par les mouvements sociaux, les citoyens, les peuples autochtones, les élus, à travers le monde.

En novembre 2010 était lancé l'appel de Marseille, qui constituait une première étape du projet de Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) porté par les citoyens et les mouvements sociaux.

Aujourd'hui, cet appel s'est enrichi des apports des organisations de tous les continents, présentes au Forum Social Mondial de Dakar.

- ▲ Une nouvelle étape s'ouvre, celle de la reconnaissance de l'eau comme bien commun, source de vie. Le droit à l'eau et à l'assainissement doit devenir contraignant et effectif.
- ▲ Le Conseil mondial de l'Eau, auto-désigné, et son Forum n'ont aucune légitimité, ni politique -ils ne représentent pas les peuples du monde- ni technique -leur bilan est un échec au regard des objectifs déclarés. Pour eux, l'eau est une marchandise, source de profits.
- ▲ Nous, associations, mouvements sociaux et autorités locales, porteurs d'expériences alternatives, sommes légitimes pour proposer des voies rendant effectif, au niveau des territoires et des pays, le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous.
- ▲ Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau offrira une plate-forme d'expression et de convergence de l'ensemble des luttes, des expériences et des réalisations menées dans la perspective d'un droit effectif à l'eau et à l'assainissement, garanti par une gestion publique et participative, démocratique et transparente, sociale et écologique. De cette expression devront sortir des lignes d'actions pour l'avenir, à tous les niveaux d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de l'eau et de l'assainissement.
- ▲ Le FAME œuvrera à la consolidation et à l'élargissement des réseaux de territoires et d'élus pour porter ces exigences dans l'agenda politique à tous les niveaux.

Nous appelons les associations, organisations de femmes, ONG, syndicats, élus et autorités locales et les citoyens du monde à participer au FAME pour faire entendre la voix des peuples à Marseille en mars 2012.

Appel signé des organisations présentes ce jour, 10 février 2011, au Forum Social Mondial de Dakar.

www.fame2012.org

Politiques du droit à l'eau (23 mars 2011)



Les ministres des pays africains se sont réunis avec des centaines de représentants des agences des Nations-Unies, des banques de développement, des opérateurs publics de distribution d'eau, d'associations et de syndicats du monde entier pour célébrer le 22 mars à Cape Town le 22 mars. Une priorité était à l'agenda : répondre au défi croissant de la fourniture d'eau dans les villes. **Le nombre de personnes vivant dans les villes d'Afrique sans accès à l'eau à leur domicile ou dans les environs immédiats s'est accru de 43% (de 137 à 195 millions) entre 2000 et 2008.**

Il est incroyable qu'aujourd'hui à notre époque, où une richesse considérable est créée par l'activité humaine, des millions de gens meurent chaque année de maladies créées par l'eau. **Le droit à l'eau est apparenté à celui du droit à la vie**, mais beaucoup de gouvernements refusent de reconnaître cette réalité fondamentale et rejettent leurs responsabilités en matière de fourniture d'eau saine à un prix abordable.

Heureusement, la Bolivie a résolument proposé une résolution défendant le droit humain à l'eau et à son assainissement à l'Assemblée générale des Nations-Unies de l'an dernier. En compagnie d'autres gouvernements, **la Bolivie est arrivée à faire honte aux pays les plus riches**. De la sorte, au lieu de s'opposer à un tel droit, au moment du vote ils se sont abstenus. La résolution est passée le 28 juillet 2010. Parmi les arguments utilisés pour s'opposer à cette résolution, figure le manque de clarté sur les responsabilités exactes des gouvernements par rapport à ce droit.

Durant les vingt dernières années, les gouvernements en général se sont efforcés de se décharger de leurs responsabilités sur le secteur privé dans le vain espoir que les sociétés transnationales interviendraient apportant expertise et finance. La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire international et les banques de développement régionales se sont efforcés de faire passer cette pilule des privatisations grâce à des aides conséquentes. **Les pays riches manipulaient leurs budgets d'aide au développement et les traités de libre échange pour gagner des contrats favorables à leurs entreprises nationales.**

Les expériences de privatisations se sont montrées décevantes. Le principal problème est que les sociétés privées existent pour maximiser leurs profits, mais que les pauvres n'ont pas assez d'argent pour payer les tarifs très élevés qui leur sont demandés. De plus, les sociétés privées sont incapables de faire face aux problèmes de l'eau, tels que les économies d'énergie, la protection des écosystèmes, l'égalité de traitement des personnes – incluant celui des femmes et des jeunes filles, en milieu rural ou urbain, de travailleurs ou de chômeurs. De plus l'argument selon lequel la concurrence apporte l'efficacité ne s'applique pas au monopole naturel de l'eau en ville et du système sanitaire.

Les privatisations créent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Beaucoup de gouvernements ont compris cela et ont remis l'eau et le système d'assainissement dans les mains du public. La ville de Paris elle-même, qui est au cœur des sociétés privées d'eau française, a décidé en janvier 2010 de repasser sous propriété et gestion publique. Evidemment le secteur privé sait qu'il y a des milliards à gagner avec cet « or bleu », et sa puissante machine de lobbying y travaille dur.

Le fait est que l'eau et les services d'assainissement, surtout dans les zones urbaines très peuplées, doivent être fournis par le gouvernement. C'est spécialement vrai dans les pays en développement où les sociétés privées n'oseront jamais investir les sommes nécessaires sans garanties importantes des gouvernements, incluant de solides bénéfices.

La lutte pour l'eau est essentiellement **une lutte pour la démocratie** ; ce n'est pas une coïncidence si les pauvres et les sans voix restent desservis. Le « Public Services International » (PSI), le Transnational Institute, le syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud et d'autres organisations sud-africaines de la société civile appellent à l'ouverture du « Water TAP » - selon lequel des éléments clés comme la Transparence, l'exigence de bilans et la participation sont des éléments-clés de la gestion de l'eau et de son assainissement. Il y a une conscience croissante que les opérateurs publics de distribution d'eau et de son assainissement sont les clés d'un accès universel à l'eau.

Plus de 90% de l'eau est distribuée par le secteur public ; la plus grande part de l'expertise et de l'expérience, la majorité des exemples de bonnes pratiques et d'institutions saines se trouvent dans le secteur des opérateurs publics de l'eau. De plus beaucoup de sociétés publiques d'eau s'entraident pour développer des capacités de gestion efficace et responsable – Partenariat public-public⁴ (PUPs).

La distribution d'eau et les usines d'assainissement sont typiquement des opérations locales ; elles n'ont pas de visées ou d'aptitudes légales à devenir des acteurs économiques mondiaux. Donc, si nous voulons avoir recours à la richesse d'expertise que constituent les équipes des sociétés publiques, nous devons créer des mécanismes mondiaux pour les soutenir au travers des partenariats public-public (PUPs).

Le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations-Unies (Advisory Board) a compris le potentiel présent dans le modèle des PUPs et a développé une initiative (Water Operator Partnership WOP). Le précédent secrétaire de l'Onu Koffi Annan a mandaté l'Habitat des Nations-Unies pour créer **une alliance de partenaires décidés à aider les opérateurs publics de l'eau à améliorer les capacités d'accès de tous à l'eau et à son assainissement**. Nos organisations sont impliquées dans cet agenda et applaudissent à la création de cette alliance. Après des décades où les intérêts privés des opérateurs d'eau ont été privilégiés, le poids politique s'est déplacé et revient enfin vers le secteur public. Il est évidemment cohérent que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, – qui utilisent des fonds publics –, soutiennent ces partenariats public-public ...

Mthandeki Nhlapo – secrétaire général du syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud, (140.000 membres) www.samwu.org.za -

Susan George, Transnational Institute (www.tni.org) –

Peter Waldorff, secrétaire général du Public Services International (www.world-psi.org), 20 millions de membres dans 150 pays.

CHACUN PEUT CONTRIBUER ET PARTICIPER ...A BRUXELLES !
Pendant plusieurs semaines, d'avril à juin 2011, avec les Etats généraux de l'eau à Bruxelles, la ville explorera l'eau dans tous ses états. Débats, films, fêtes, colloques, assemblées, promenades...Réapproprions-nous cette question vitale pour le devenir de la ville !
www.egeb-sgwb.be ; pour infos diverses, Marie-Gaëlle Janssens Casteels : 0476 655 985 – marie.gaelle@gmail.com

⁴ Public-public partnerships (PUPs) in water – PSIRU/TNI - 22p. mars 2009 – David Hall, Olivier Hoedeman et alii.

Vous avez dit « le vent de l'indépendance, le vent de la liberté des peuples, le printemps du sud »... ! Mais cela suffit-il de dire ou de constater simplement l'existence de ce vent de libération du joug des dictateurs et de leurs maîtres cachés derrière les droits d'ingérence ou un droit aux interventions armées lorsque leurs valets sont menacés ou ne défendent plus très bien les fameux intérêts ?

Une des mille raisons qui a provoqué le souffle violent de ce vent du DESERT SAHARIEN, appelé à tort ou à raison « le printemps arabe », est **une tradition de grande fierté et d'honneur des populations du désert**. Elles ne peuvent donc pas continuer à subir l'humiliation coloniale infligée depuis plus d'un siècle sans réagir.

La Tunisie a lancé le coup d'envoi, l'Egypte a suivi, la Lybie, la Côte d'Ivoire et par extension les autres peuples des pays voisins et cette tache d'huile va s'étendre à toute la sphère des pays dominés par le passé par une colonisation inhumaine et dont les acteurs qui sont les pays occidentaux n'ont jamais reconnu et demandé pardon, ni dédommagé ces pays aux populations anéanties dans la souffrance et la mort, la déportation : pire, ces pays occidentaux se permettent de demander des dommages et intérêts sous le nom de DETTE ? QUELLE INFAMIE...

Je vous renvoie au texte des africains et autres personnes progressistes épris de justice que je rassemble ici sous le titre de,

« **Les guerres impérialistes coloniales françaises d'occupation ont repris en Afrique.** »

Pierre Guindja

LE POUVOIR LÉGITIME VA POUVOIR S'INSTALLER

Laurent Gbagbo et son épouse Simone ont été conduits à l'hôtel du Golf, siège du gouvernement d'Alassane Ouattara, le président reconnu par la communauté internationale, depuis l'élection présidentielle contestée du 28 novembre dernier.

"Après les mois horribles qu'a connus la Côte d'Ivoire, le pouvoir légitime, reconnu par la communauté internationale, va pouvoir s'installer", a déclaré le ministre français de l'Intérieur, Claude Guéant.

"Enfin, après les malheurs qui l'ont frappé, ce pays va connaître la paix."

Pour le camp pro-Gbagbo, ce sont **des forces spéciales françaises** qui ont permis de mettre la main sur le président sortant, qui refusait de céder le pouvoir à Alassane Ouattara, dont la victoire électorale avait été reconnue par la communauté internationale.

Selon Toussaint Alain, représentant pour l'Europe du président sortant et qui a le premier annoncé à Reuters l'arrestation, Laurent Gbagbo "a été **arrêté par les forces spéciales françaises et remis à des chefs de la rébellion**". "Des chefs de la rébellion ont été convoyés sur place par les forces françaises qui ont pénétré dans la résidence avec des chars", a-t-il dit. "Le président était dans son bureau."

Guy Labertit, ancien délégué du PS français pour l'Afrique, a également déclaré sur BFM-TV qu'il n'y avait "aucune ambiguïté" sur le fait que "**ce sont bien des chars français** qui sont rentrés dans la résidence." "**Le général qui a remis son arme en signe de reddition l'a remise à un Français de la force Licorne**", a-t-il dit.

Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a confirmé que "ce sont les forces d'Alassane Ouattara qui sont entrées dans la résidence présidentielle et qui ont procédé à l'arrestation de M. Gbagbo. Les choses sont d'une très grande clarté", a-t-il déclaré à Paris.

Selon une source militaire française, le gouvernement Ouattara a estimé que l'hôtel du Golf, où la télévision ivoirienne a filmé le président déchu en bonne santé apparente et sans menottes dans une chambre, était le lieu où "il serait le mieux en mesure d'assurer la sécurité de Laurent Gbagbo".

Les opérations militaires ayant conduit à la reddition de Laurent Gbagbo avaient débuté dès dimanche après-midi et se sont prolongées jusqu'à trois heures du matin. Deux hélicoptères de l'Onuci et **cinq de la force "Licorne"** sont intervenus, détruisant plus d'une dizaine d'armes lourdes et des blindés des forces de Laurent Gbagbo.

L'intervention a repris dès lundi matin quand **250 soldats français appuyés par des Togolais de l'Onuci** ont pris le contrôle du boulevard de France, situé à 1,5 kilomètre de la résidence de Laurent Gbagbo.

• *communication du Dr Ley-Ngardigal Djimadoum, secrétaire général de l'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme (Actus)/ Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique. (PRPE)*

LES TROUPES FRANÇAISES INTERVIENNENT DANS LES COMBATS AUX COTES DES FORCES REBELLES D'OUATTARA.

L'offensive des rebelles depuis leur fief au nord du pays jusqu'à Abidjan a été rapide grâce à l'aide massive des troupes françaises de l'opération Licorne. Le « Canard enchaîné », dans sa livraison du 6 avril 2011, écrit : « Selon plusieurs témoignages d'officiers supérieurs au « Canard », la France a appuyé la conquête du sud du pays par les forces de Ouattara. L'un d'eux, proche de l'Elysée, se félicite de « notre efficacité dans l'organisation de la descente sur Abidjan (...) Un autre galonné, membre des services de renseignement, confie : **« On a fourni des conseils tactiques au FRCI », mais aussi des munitions et des Famas (fusils d'assaut) ».**

Afin de préparer cette opération contre le peuple ivoirien, le président Sarkozy a renforcé le contingent militaire français du **dispositif Licorne qui est passé de 900 à 1700 hommes**. Les hommes venus en renfort sont constitués essentiellement selon le « Canard enchaîné » par « par des Rambo de la Direction des opérations (ex-Service action) de la DGSE et des Forces spéciales ». Ces unités spéciales ne projetaient-elles pas l'assassinat du président Gbagbo ? C'est ce qu'affirmait son Conseiller, M. Alain Toussaint, qui confirme par ailleurs sur I-Télé que « la Côte d'Ivoire est "envahie par des armées étrangères avec la caution de la France et des Etats-Unis". Selon lui, **"14 soldats de type européen – probablement des mercenaires- ont été retrouvés morts** à proximité de la Radio Télévision Ivoirienne »

Les villes occupées par les forces du duo Ouattara-Soro, pompeusement dénommées Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), ont subi des génocides. Ces effroyables crimes contre l'humanité dont les hauts responsables sont Ouattara et Soro, ont contraint les organisations des Droits de l'homme d'épingler **la barbarie des FRCI pour avoir massacré plus de 800 personnes** dans l'ouest du pays. Face à ces génocides, le silence du gouvernement français, celui de l'hyper-médiatique philosophe Bernard Henri Lévy (BHL), défenseur sélectif et discriminatoire des Droits de l'homme et enfin le sommeil des médias occidentaux prompts à accuser et fustiger le président Gbagbo, seraient une complicité de crime contre l'humanité.

Cette horreur gravissime aurait-elle poussé le président Sarkozy à déclencher de suite ces bombardements afin de détourner l'opinion internationale des massacres des civils commis par ses alliés Ouattara et Soro [Source: ivorian.net] ? De plus, les mauvais sondages sur la côte de popularité du président, en chute libre, ne seraient-ils pas une opportunité afin de redorer son blason par les débats politiques actuels ? Les opérations « casse bougnoul » en Libye et « Casse nègre » en Côte d'Ivoire rapporteraient-elle gros pour son auteur qui sera candidat à sa propre succession à la présidentielle de 2012 ? Rien n'est moins sûr, car les électeurs d'origine africaine sont révoltés en regardant les bombes de l'aviation française tuer les leurs. Ils s'opposeront naturellement à celui qui sème la mort et la désolation en Afrique...

Les bombardements français en Côte d'Ivoire ont fait provisoirement au « moins 2307 morts civils et des milliers de blessés ». Selon le président de l'Union Africaine, Teodoro Obiang Nguema. Il a par ailleurs dénoncé le mardi 5 avril 2011 cette expédition coloniale punitive en ces termes : « l'Afrique n'a pas besoin d'une influence étrangère et saura gérer elle-même ses propres problèmes » [Source: DirectScoop.net]. C'est la deuxième fois que l'armée coloniale d'occupation tue les populations civiles. En effet, **le 9 novembre 2004, face à l'hôtel Ivoire à Abidjan, 57 civils ivoiriens furent massacrés par l'armée française devant l'hôtel Ivoire [Source : Canal Plus]**. Dans leur marche sur la capitale ivoirienne, les Forces rebelles d'Ouattara ont commis un véritable pogrom selon les rapports des associations des droits de l'homme, qui faisaient état de 1.000 personnes tuées à Duékoué [Source *Infodabidjan du 4 avril 2011*].

Avec le même cynisme qu'en **1994 au Rwanda**, la France a-t-elle préparé un second génocide en Côte d'Ivoire après avoir provoqué la scission du pays en deux parties ? Les patriotes africains ne laisseront plus jamais se perpétrer et se banaliser un tel crime contre l'humanité.

Les 9 novembre 2004 et 4 avril 2011 sont deux dates qui entreront dans l'histoire de la résistance africaine contre l'impérialisme français et journées de commémorations de la mémoire des victimes de l'Armée française. Où sont les prolifiques défenseurs des Droits de l'homme pour traduire en justice (CPI) le président Sarkozy et son prédécesseur Chirac pour crimes contre l'humanité ? La CPI, créée par les puissances impérialistes, serait manifestement impartiale et se ne s'acharnerait que sur les dirigeants africains insoumis ou qui ne leur conviendraient pas.

L'hypocrisie, la vassalisation la soumission de l'Union Africaine (UA) et de nombre des présidents africains à la volonté et aux diktats des impérialistes occidentaux, hypothèquent dangereusement l'avenir de l'Afrique. À l'heure où l'Asie et l'Amérique latine amorcent l'étape de l'émergence économique, politique et militaire, certains leaders africains ont fait le choix criminel d'appuyer la recolonisation du continent par les mêmes puissances impérialistes occidentales. Les soutiens des résolutions scélérates du Conseil de sécurité par certains dirigeants africains, autorisant les impérialistes occidentaux de bombarder les Etats frères, sont une haute trahison. Livrer ses propres frères à cette meute des capitalistes afin d'asservir tout le continent, est un acte de haute trahison...

...Il est encore temps pour certains dirigeants africains de rectifier le tir en se rangeant aux côtés des peuples. A cet effet, ils doivent exprimer clairement leur repentance pour les crimes commis. Les peuples africains leurs seraient reconnaissants car ils apprécieraient ces gestes courageux et d'humilité.

POURQUOI L'ACHARNEMENT DE LA FRANCE CONTRE LE REGIME DU PRESIDENT LAURENT GBAGBO DEPUIS 2000 ?

En Côte d'Ivoire, depuis 2000, après la victoire démocratique à la présidentielle de M. Laurent Gbagbo, opposant historique du chantre et gardien du temple colonial français en Afrique, feu Houphouët-Boigny, l'Hexagone a juré de faire la peau à ce nègre, qui, comme l'esclave Toussaint Louverture en Haïti, a osé **se révolter contre l'ordre d'asservissement colonial de la Gaule**. En effet, le marché ivoirien, naguère réservé exclusivement aux entreprises françaises sans appels d'offres publics, a été ouvert par le président Laurent Gbagbo aux nouveaux partenaires commerciaux chinois. Cette nouvelle politique d'indépendance et nationaliste a suscité la furie guerrière de la France.

De plus, les immenses ressources pétrolières off-shore découvertes récemment ont décuplé la hargne des dirigeants français qui voudraient mettre hors d'état de nuire, aux intérêts de l'Hexagone, le président insoumis Laurent Gbagbo avant le développement et/ ou l'exploitation exclusive de l'or noir et des autres ressources naturelles : cacao, café, bois, coton, banane, ananas, huile de palme, poisson, fer, manganèse, diamant....

La France voudrait avoir à elle seule la mainmise totale sur l'économie ivoirienne et continuer à piller en toute impunité le pays. **C'est à dessein qu'en 2004, la France, sous prétexte de séparer les belligérants (le gouvernement et les rebelles), a cautionné la scission du pays en deux parties** : Le sud contrôlé par le gouvernement légal de Laurent Gbagbo et le nord sous domination rebelle. C'est une zone de non droit où les pillages du diamant et du cacao sont organisés par des réseaux maffieux des multinationales.

Le quotidien *news.abidjan.net*, dans sa livraison du 31 décembre 2010, écrit : «**Le trafic des diamants** constitue même le nerf de la guerre de l'ancienne rébellion des Forces nouvelles». Il cite un rapport de Global Witness qui parle de « 300 000 carats extraits chaque année au nord-ouest du pays et qui sont mis sur le marché international via, notamment, le Mali et la Guinée. Réunis le 15 novembre 2005 à Moscou, les 69 signataires de l'époque de l'Accord de Kimberley avaient estimé disposer de

suffisamment de preuves pour dénoncer l'extraction illégale de diamants dans la zone contrôlée par l'ex-rébellion ivoirienne ».

Les peuples africains ne sont pas dupes, car les raisons de « défense de la démocratie et la protection des vies humaines » invoquées par le président Sarkozy pour ses interventions militaires ne sont qu'imposture. La France défend uniquement ses intérêts en Côte d'Ivoire. L'impérialisme humanitaire ou la prétendue défense de la démocratie sont des nouvelles stratégies de l'Occident d'asservir davantage les peuples du Sud. Pendant que ses avions tuent des milliers de civils et détruisent les infrastructures en Côte d'Ivoire et en Libye, **la France est aphone et aveugle sur les génocides des peuples par ses valets et dictateurs africains qu'elle soutient militairement, économiquement et diplomatiquement depuis plusieurs décennies (Tchad, Congo Brazzaville, Centrafrique, Burkina Faso, Togo, Gabon...)**. C'est le cas au Tchad où la France dispose de trois bases militaires et où les nombreuses interventions de ses troupes contre les forces de résistance nationale ont permis de sauver le trône du dictateur général-président Déby en 20 ans de tyrannie.

En Côte d'Ivoire, la France a initié un coup d'Etat en 2002 contre le président légitime, Laurent Gbagbo et depuis lors, elle n'a cessé de soutenir militairement, économiquement et diplomatiquement les rebelles des Forces nouvelles du duo putschiste Ouattara-Soro. Au demeurant, rappelons que M. Ouattara, ancien directeur adjoint du FMI, une institution des puissances impérialistes et capitalistes, qui a plongé les peuples africains dans une paupérisation exponentielle, est naturellement le candidat des milieux financiers et des multinationales à la présidentielle ivoirienne du 28 novembre 2010...

L'AFRIQUE DOIT SE LEVER COMME UN SEUL HOMME POUR COMBATTRE LA RECOLONISATION DU CONTINENT.

Les masques tombent au fil du temps et le complot impérialiste contre le patriote ivoirien Laurent Gbagbo, dirigé par le président Sarkozy se confirme. L'Afrique, seul continent aux ressources naturelles variées, complètes et aux potentiels humains en pleine croissance, réunit tous les atouts pour devenir une puissance émergente à la fin du 21ème siècle. Cela est possible à condition que les peuples puissent choisir librement leurs dirigeants révolutionnaires, patriotes, panafricains, anti-impérialistes et mécènes du développement économique et social.

Ces choix des dirigeants passeront par des luttes implacables des patriotes africains contre la domination impérialiste occidentale et leurs soupapes de sécurité, en l'occurrence les gouverneurs délégués ou leurs valets imposés aux peuples comme présidents.

La perspective d'une émergence de l'Afrique et son indépendance totale des exploiters et pilliers des ressources naturelles n'enchantent guère les puissances impérialistes. À cet effet, elles mènent des expéditions militaires punitives coloniales contre les peuples avec des milliers de victimes. Les peuples africains ont droit à une existence digne et humaine et doivent coopérer dans la paix et sur la base de respect mutuel, d'avantages mutuels avec tous les peuples du monde. Nous refusons l'esclavagisme dans lequel les puissances impérialistes occidentales voudraient nous maintenir éternellement. C'est une question vitale et aucune puissance, quelle que soit sa supériorité militaire, n'empêchera les peuples de se battre pour y parvenir.

Si les dirigeants africains encore lucides et patriotes ne réagissent pas énergiquement contre cette **nouvelle stratégie de recolonisation du continent via l'Onu**, cela fera jurisprudence, car nos lois n'auraient aucune valeur face à la volonté de prédation et de domination des puissances impérialistes. Si l'Afrique accepte ces guerres injustes et de rapine certifiées par le Conseil de sécurité contre la Libye et en Côte d'Ivoire, le processus de recolonisation sera accéléré et submergera dans un délai très court tout le continent.

- **L'Actus/prpe lance un appel solennel à tous les patriotes africains** de s'unir pour combattre cette nouvelle recolonisation de l'Afrique par les puissances occidentales. Peuples et dirigeants africains encore lucides et patriotes, réveillons-nous et soulevons-nous comme un seul homme contre cette recolonisation rampante....

Eu égard aux humiliations permanentes subies par l'Afrique, les seuls critères valables et intangibles aux yeux des patriotes africains seraient des pays qui sont caractérisés et connus pour leurs luttes constantes contre l'impérialisme, leurs engagements concrets pour l'indépendance économique et la promotion du bien-être social des masses populaires, leurs refus de se soumettre aux diktats des puissances occidentales, leurs engagements et leurs contributions dans la promotion de l'unité africaine et de l'indépendance du continent et enfin leurs aides aux mouvements de libération nationale qui a permis à de nombreux pays africains d'être aujourd'hui indépendants.

- Nous condamnons l'inaction de l'Union Africaine et de certains dirigeants africains qui, pour des raisons personnelles inavouées et inavouables, cautionnent les stratégies impérialistes à long terme de recolonisation de l'Afrique à travers les résolutions perfides du Conseil de sécurité. L'histoire jugera ces comportements de haute trahison.

- Nous condamnons les agressions militaires françaises en Côte d'Ivoire et en Libye et nous exigeons l'arrêt immédiat de ces campagnes de guerre dirigées par la France contre ces deux pays africains.

- Nous exigeons la fermeture immédiate et inconditionnelle de toutes les bases militaires françaises et autres en Afrique car elles représentent un danger permanent pour la souveraineté des Etats et du continent.

Vive la solidarité panafricaine pour que vive la fraternité entre les peuples du continent. Vivent les luttes de résistance des peuples africains, pour que vive la renaissance du continent. Vive la création des Etats-Unis d'Afrique pour que vive une Afrique indépendante, prospère économiquement, puissante militairement et capable de s'imposer sur la scène politique internationale.

TCHAD – Le parti d'Idriss Déby, arrivé au pouvoir il y a 21 ans par un coup d'Etat, a remporté les législatives du 13 février dernier au terme d'un scrutin entaché de fraudes manifestes. Les résultats ont pourtant été cautionnés par l'Union Européenne et la France. Dans ce contexte, les principaux candidats de l'opposition ont annoncé qu'ils ne participeront pas à l'élection présidentielle du 25 avril prochain. La diplomatie française, qui a désavoué les dictateurs tunisien et égyptien, continue au Tchad à soutenir le régime criminel d'Idriss Déby. Pourtant les Tchadiens eux-aussi ont droit à la démocratie. (www.survie.org)



Pour mieux comprendre la Françafrique, à lire sur le site www.survie.org ,

Le petit guide de la Françafrique –Diplomatie, Business et dictatures – Nicolas Sarkozy et la Françafrique décomplexée – Les dessous de la présence économique de la France en Afrique – Pour une politique de la France en Afrique transparente et responsable, ainsi que la lettre à Alain Juppé (1 avril 2011)

Nucléaire : donner la parole à la population

(texte en version longue disponible auprès de Pierre Eyben, p_eyben@no-log.org)

Les événements actuels remettent assez crûment dans l'actualité le débat sur l'utilisation du nucléaire pour produire de l'électricité. S'il est malsain d'utiliser l'émotion actuelle comme argument afin de contrer un certain retour en grâce ces dernières années du nucléaire, il est par contre **légitime d'ouvrir un véritable débat citoyen** avec quelques questions importantes que les événements du Fukushima permettent de voir sous un jour nouveau.

Une énergie nucléaire « sans risque » est-elle envisageable ?

Si plusieurs accidents majeurs ont été frôlés dans des centrales « occidentales » comme aux Etats-Unis (Three Mile Island et Davis Besse) et en France (St Laurent des Eaux et Blayais), la seule véritable catastrophe nucléaire d'ampleur avait jusqu'alors eu lieu dans une centrale « vieille génération » située en ex-URSS, à Tchernobyl. Même si plusieurs centrales du même type sont encore en activité et que la radioactivité ne connaît pas de frontières, l'argument technologique a été utilisé massivement ces dernières années permettant de rassurer la population en écartant tout risque semblable dans nos centrales « hi-tech ». Fukushima met cet argument à terre. **Aucune centrale ne présente de risque zéro.**

L'argument d'une localisation exceptionnelle des centrales japonaises ne tient pas la route.

Sur les 435 réacteurs en activité dans le monde, plusieurs sont situés dans des endroits aussi critiques, comme en Californie (San Onofre et Diablo Canyon). En Belgique, les centrales de Tihange et de Doel ne sont pas conçues pour résister à un séisme de magnitude supérieur à 5,7. Or, selon l'Observatoire Royal de Belgique, des séismes de plus de 6 pourraient avoir lieu en Belgique (3 ont d'ailleurs eu lieu depuis le XIV^{ème} siècle).

Enfin, le débat sur la sécurité des centrales en cas de catastrophe naturelle ou d'attentat terroriste ne constitue qu'un versant, l'autre risque principal de contamination étant lié à la gestion des déchets nucléaires. Force est de constater que 50 années de recherche et trois générations de centrales n'ont pas permis de dégager une solution satisfaisante pour leur élimination et que les solutions de stockage (et de transport) ne présentent pas d'avantage de risque zéro.

Etant donné la raréfaction des énergies fossiles et le défi de réduction des émissions de CO₂, l'énergie nucléaire est-elle incontournable ?

D'après une étude publiée dans le « Journal of Geophysical Research-Atmospheres », le potentiel éolien exploitable à travers le monde serait de 72 TW (térawatts) alors que la consommation actuelle est de 2,3 TW, soit 30 fois moins. Approximativement, le potentiel brut théorique par rapport à la consommation mondiale d'énergie est de 10.000 fois pour le solaire, de 100 fois pour la biomasse, de 3 fois pour la géothermie et de 2 fois pour l'hydraulique. Le seul potentiel éolien au large des côtes belges correspond à 2.7GW (gigawatts) ; soit environ 27% de la consommation belge actuelle, ou plus que la puissance cumulée des trois plus vieux réacteurs belges. En multipliant les sources d'énergies renouvelables, en investissant dans le stockage énergétique et en modifiant la structure du réseau de transport, un transfert vers le 100% renouvelable est possible.

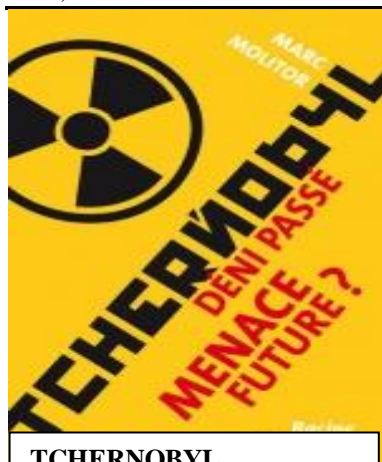
Le blocage n'est pas technologique, il est économique.

Ces modes de productions nécessitent des investissements très importants que les sociétés productrices ne veulent pas consentir pour une électricité de toute façon plus chère. Amorties, les centrales nucléaires constituent aujourd'hui de véritables planches à billets. En 2007, la CREG a évalué le coût de production de l'électricité des centrales nucléaires en Belgique entre **17 et 21 €/MWh, quand le prix de marché forward de l'électricité est de 60 €/MWh en moyenne (marge bénéficiaire annuelle entre 1,75 et 1,95 milliards €)**. Répondant à une logique de

profit et de court-terme ces sociétés sont intrinsèquement incapables d'investir réellement dans le renouvelable. Cette situation repose très directement la question de la gestion par le public de la production, mais aussi de la distribution de notre électricité.

Nous estimons qu'il est essentiel d'initier un véritable débat citoyen débouchant sur une consultation populaire concernant l'avenir de la production électrique dans notre pays. Il faut rendre à la population le contrôle d'une série de secteurs économiques afin de **protéger notre devenir collectif de la dictature des marchés et afin de permettre de véritables choix citoyens, notamment concernant la gestion de l'énergie et des ressources naturelles.**

Par Pierre Eyben (Docteur en Sciences appliquées, collaborateur à l'ACJJ), Jean Cornil (ancien parlementaire PS), Raoul Marc Jennar (militant altermondialiste), Pierre Ozer (Chercheur au département des Sciences et gestion de l'environnement, Université de Liège), François Gobbe (Kairos Europe WB), Paul Delmotte (Professeur de politique internationale à l'IHECS), Jean-Marie Klinkenberg (Professeur émérite de l'Université de Liège), Christine Pagnouille (enseignante à l'Université de Liège), Manuel Abramowicz (auteur, membre du CRK)



**TCHERNOBYL
DÉNI PASSÉ, MENACE
FUTURE ?**

Marc Molitor

Couverture brochée
15 x 23 cm
280 pages
Éditions RTBF-Racine

€ 19,95

Disponible dès le 15 avril !

dans toutes bonnes librairies,
sur www.racine.be ou
www.boutique.rtbf.be

Il y a 25 ans, le 26 avril 1986 explosait le réacteur nucléaire n°4 de la centrale de Tchernobyl...

**TCHERNOBYL
DÉNI PASSÉ, MENACE FUTURE ?**

MARC MOLITOR

La catastrophe survenue le 26 avril 1986 à Tchernobyl, aux frontières des républiques d'Ukraine, du Bélarus et de Russie, a provoqué un désastre sanitaire dont les conséquences fortement minimisées à l'époque perdurent aujourd'hui. Le reste de l'Europe, dont la France et la Belgique, n'a du reste pas été totalement épargné.

Elle a contribué à la désagrégation de l'URSS et a fait peser un coût énorme sur les républiques concernées.

À l'Ouest comme à l'Est, où les opinions publiques n'avaient pas le poids qu'elles ont aujourd'hui, le « Tchernobyl disaster » a tétanisé l'industrie nucléaire, mais également les milieux scientifiques et techniques qui lui sont liés, les agences et forums liés à la promotion et au contrôle de cette industrie, et les États puissamment engagés dans le nucléaire.

La gestion post-Tchernobyl est alors devenue un enjeu majeur, politique, scientifique, social, médical, technologique, financier et aussi d'information et de communication.

Vingt-cinq ans après, les promoteurs du nucléaire auraient volontiers tourné la page de Tchernobyl, mais les événements de Fukushima sont venus douloureusement leur rappeler qu'on ne peut se voiler la face devant une technologie toujours difficilement maîtrisable, quoi qu'on en dise.

Marc Molitor est journaliste à la RTBF. Il a réalisé plusieurs reportages radio sur les retombées de Tchernobyl, un dossier qu'il connaît très bien et continue à suivre de près.

Bernard Hayette
Avenue de Beersel, 90
1180 Bruxelles

A l'attention de Michel Pettiaux

Monsieur le Président,

La semaine dernière, j'ai appris votre décision de licencier Daniel Lhost. Cela fait plus de 20 ans que régulièrement je croise Daniel Lhost. De toute ma vie professionnelle, j'ai rarement rencontré un directeur, aussi impliqué dans son travail.

Toutes les occasions étaient bonnes pour défendre le forum de lutte contre la pauvreté (de Bruxelles). Nous avons organisé au niveau de la commune d'Uccle en collaboration avec l'échevine de l'action sociale, une commission pauvreté suivit de la publication d'une brochure à destination des plus démunis, Daniel nous a beaucoup aidés avec ses conseils. C'est toujours avec dignité et disponibilité que Daniel Lhost s'est engagé au service des autres. Méconnue, une œuvre d'art réalisée avec des jeunes défavorisés et un célèbre fondateur restera à jamais dans les murs du Parlement européen, dans un endroit visible de tous les visiteurs des lieux.

Chaque fois que nous lui demandions son expertise, il répondait présent. Je ne vous raconterai pas les innombrables manifestations que nous avons organisées pour attirer l'attention du public comme de mandataires sur la situation des plus démunis. J'ai donc été très surpris de son licenciement du forum bruxellois de lutte contre la pauvreté. S'il ne m'appartient pas de la juger, j'aimerais vous exprimer mon malaise suite à votre décision.

Âgé de 62 ans, Daniel a fait toute sa vie au forum et à quelques mois de sa retraite, vous le jetez à la porte non sans lui avoir demandé de changer de fonction, non sans l'avoir humilié, non sans l'avoir traité comme un fainéant. Et comme si cela ne suffisait pas, vous voulez lui faire perdre sa dignité auprès de gens qu'il a passé sa vie à défendre. Au-delà d'être inhumain, votre décision est profondément injuste. Au lieu de le remercier d'avoir défendu le forum de lutte contre la pauvreté et d'en avoir fait la référence à Bruxelles, mais aussi ailleurs en Europe, vous l'ignorez et lui offrez une fin de carrière qu'il ne mérite pas.

Je ne vous remercie pas, Monsieur le Président, parce que vous avez fait, ce n'est pas bien. J'imagine que dans votre vie professionnelle, il vous est arrivé de prendre des décisions difficiles et celle-ci n'est probablement pas la plus facile. Mais cette décision, je vous invite à vous en souvenir toute votre vie, car elle risque que vous la regrettiez.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations

Bernard Hayette
Conseiller communal PS d'Uccle



UNE NOUVELLE ACTION DU RESEAU POUR LA JUSTICE FISCALE !

JOURNEE DE LA JUSTICE FISCALE (« TAX JUSTICE DAY »)

Mardi 31 mai 2011 à 14 H à BRUXELLES au Mont des Arts à proximité de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)

Chaque année, la très libérale Pricewaterhouse Coopers (PWC) célèbre début juin une « Tax freedom day ». C'est la journée à partir de laquelle, selon ce cabinet d'audit, chaque contribuable belge commencerait enfin à travailler pour lui après avoir payé à l'Etat ses impôts.

Le Réseau pour la Justice Fiscale et Financier Actie Netwerk veulent montrer avec cette « journée de la justice fiscale » que ce concept est totalement faux :

- Les impôts sont payés pour offrir des services publics pendant toute l'année à la collectivité ;
- Les chiffres de PWC ne tiennent pas la route : Les salariés sont plus lourdement imposés que les fortunes et les sociétés. C'est ainsi que la « tax freedom day » devrait être le 2 janvier pour les fortunes et le 18 mars pour les sociétés ;
- Il y a beaucoup trop de contribuables qui ne paient pas d'impôts grâce à la fraude et l'évasion fiscale.

C'est pourquoi, il ne faut pas laisser échapper les grosses fortunes

AU PROGRAMME :

1. Deux banderoles seront déployées

- La première dénoncera la « **tax freedom day** » : Sur cette banderole, le fantôme pousse les impôts vers le 1^{er} janvier. Les services publics sont écrasés par les intérêts privés.
- La deuxième décrira la « **tax justice day** », c'est-à-dire comment les services publics fonctionnent toute l'année pour l'ensemble de la collectivité.

2. **Silvio Berlusconi** (interprété par Marc Selleslach, secrétaire national du secteur non marchand de LBC) et **Didier Reynders** (interprété par Mong Rosseel) viendront témoigner que la Belgique est un fantastique paradis fiscal.

3. Des personnalités diverses viendront signer une charte de la justice fiscale et feront l'objet d'une courte interview.

4. Une chanson en conclusion : « Ne laissez pas échapper les grosses fortunes » par un groupe musical bilingue.

Tous les participants recevront un ballon (avec le fantôme). A un signal, les ballons seront percés pour symboliser notre volonté d'empêcher l'évasion des grosses fortunes.

Contact : Daniel PUISSANT - Secrétaire du Réseau pour la Justice Fiscale
Tél. : 04/254 88 96 – 252 85 94 www : lesgrossesfortunes.be